

Observatoire des Métiers

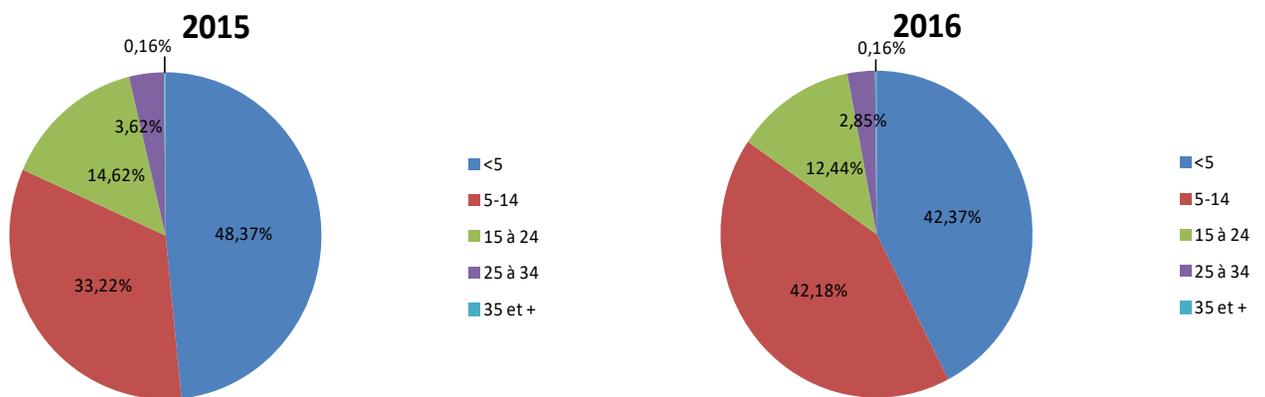
Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

Sa réunion du 11 janvier 2018 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2016.

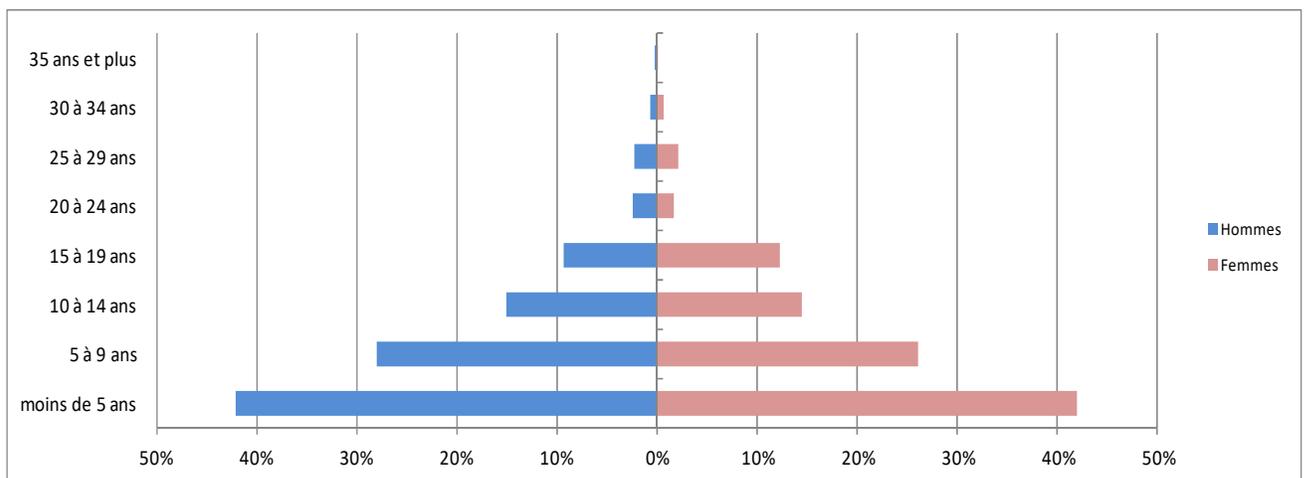
Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire varie d'une année sur l'autre, relativisant les comparaisons chiffrées. L'étude 2016 a porté sur 27 sociétés (sur les 51 sociétés appliquant la CCNM), représentant 3 196 salariés au 31 décembre 2016 contre 25 sociétés représentant 2 367 salariés en 2015.

Ancienneté

On constate que les tranches des moins de 5 ans d'ancienneté et celles de 15 à 34 ans représentent à elles seules près de 85 % des effectifs, signe que la profession continue à se renouveler, tout en réussissant à fidéliser les collaborateurs. Cette tendance est également visible sur une période de 12 ans, entre 2004 et 2016.



L'ancienneté moyenne en 2016 est de 7,29 années contre 7,28 années en 2015



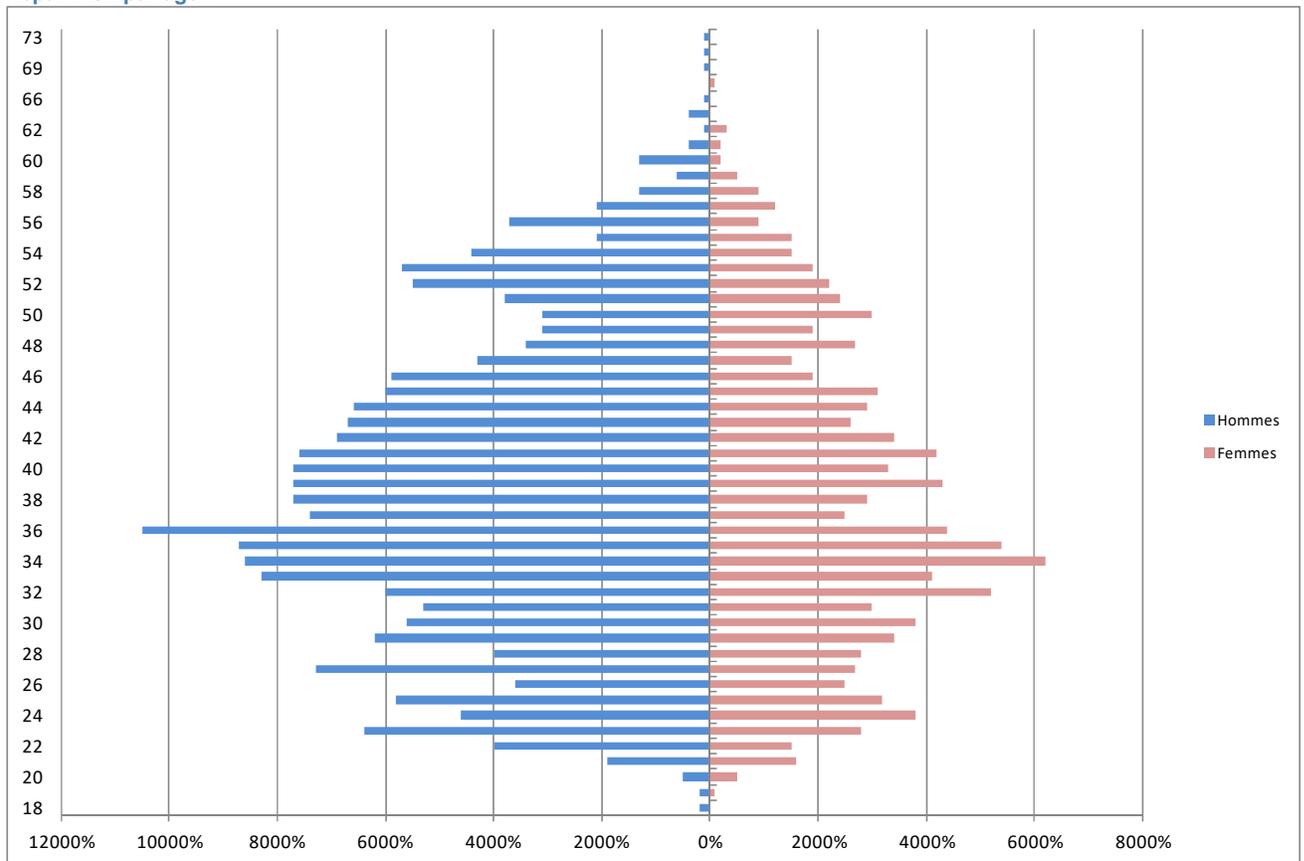
Ce graphique montre l'augmentation de la féminisation de la profession ces dernières années.

Age

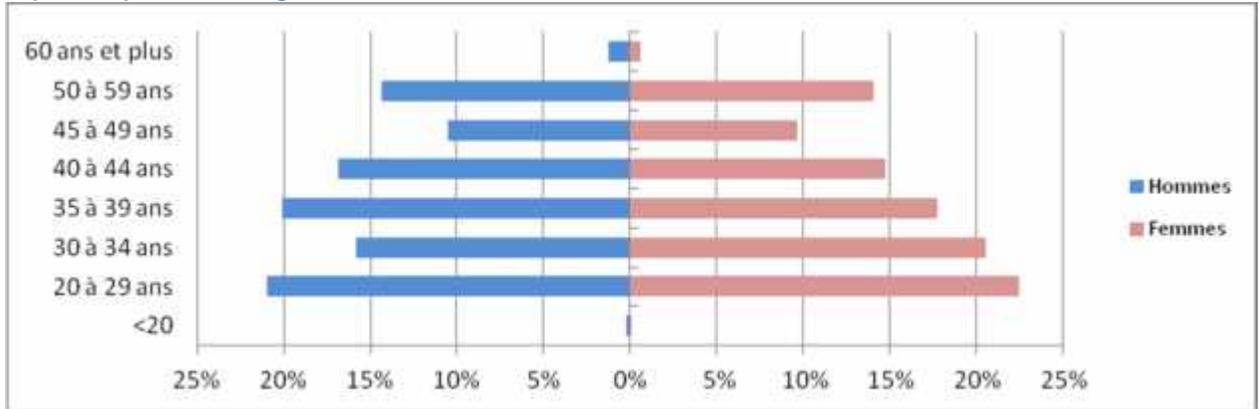
La répartition entre les tranches d'âge est sensiblement la même depuis 2014, avec une tranche des 30-39 ans représentant environ 35 % des effectifs et celle des 40-49 ans aux alentours de 27 %. Sur une période de 12 ans, entre 2004 et 2016, on constate un vieillissement global de la branche, la part de la tranche des 30-39 ans a diminué et celle des tranches des plus de 40 ans a augmenté, passant d'un peu plus de 35% des effectifs en 2004 à près de 40% en 2016. Toutefois, la population de la branche se renouvelle, la tranche des 20-29 ans étant plus importante en 2016 (21,66 %) qu'en 2004 (18,11 %).

L'âge moyen dans la profession en 2016 est de 38,62 ans contre 39,04 ans en 2015.

Répartition par âge :

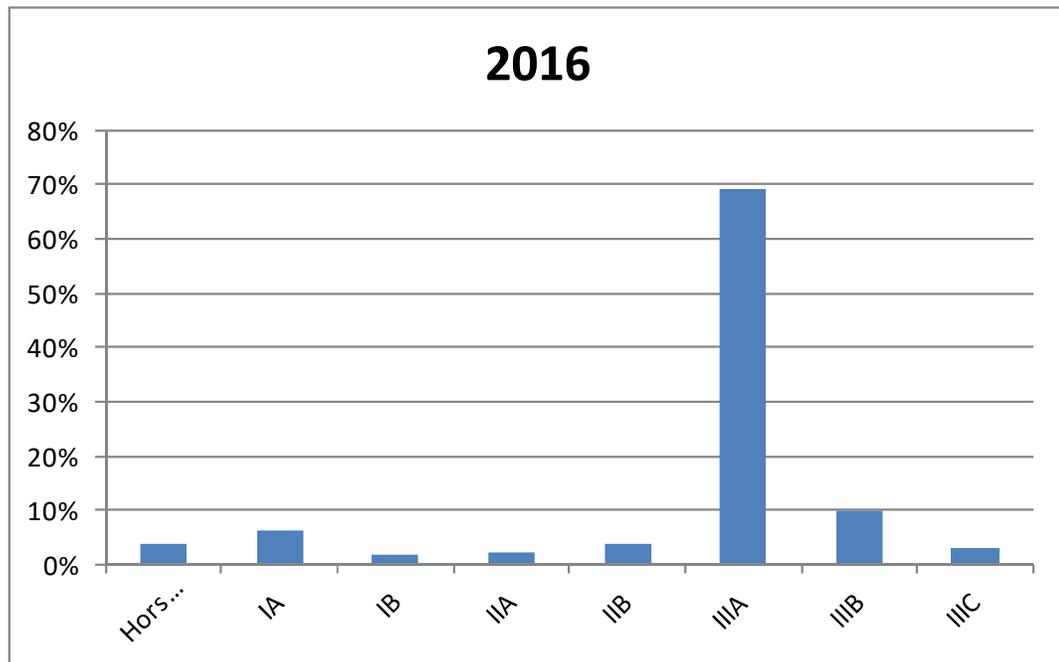


Répartition par tranche d'âge :



Niveau de qualification

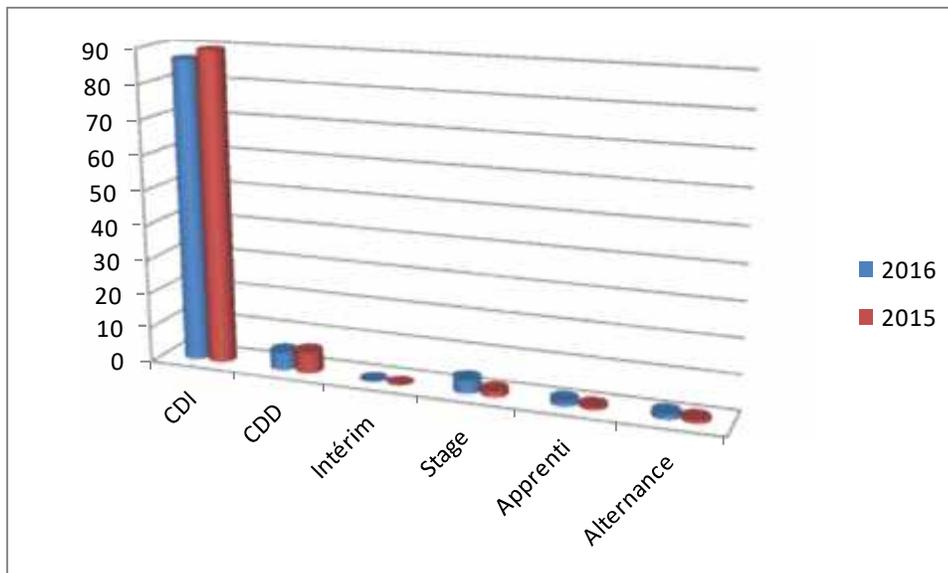
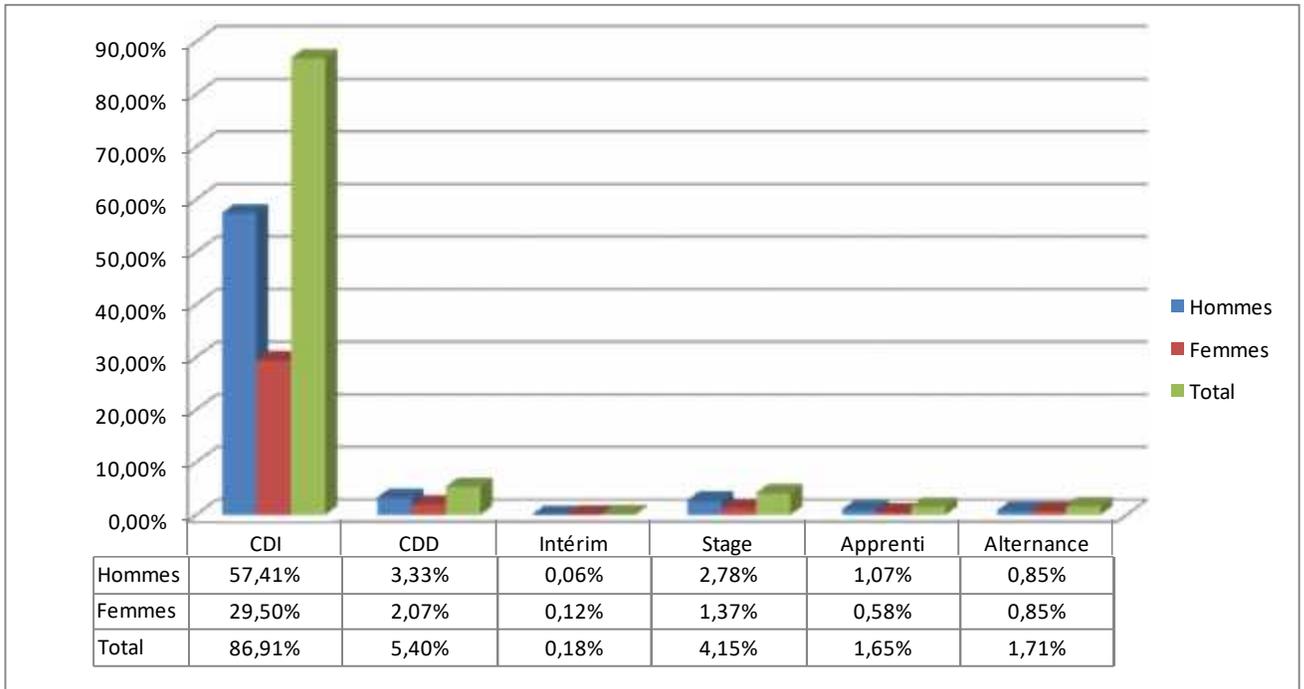
Les effectifs cadres de la profession sont toujours aussi importants. Ils représentent plus de 80 % des effectifs totaux de la profession, les salariés de catégorie III.A représentant à eux seuls 69% des effectifs.



Type de contrat de travail

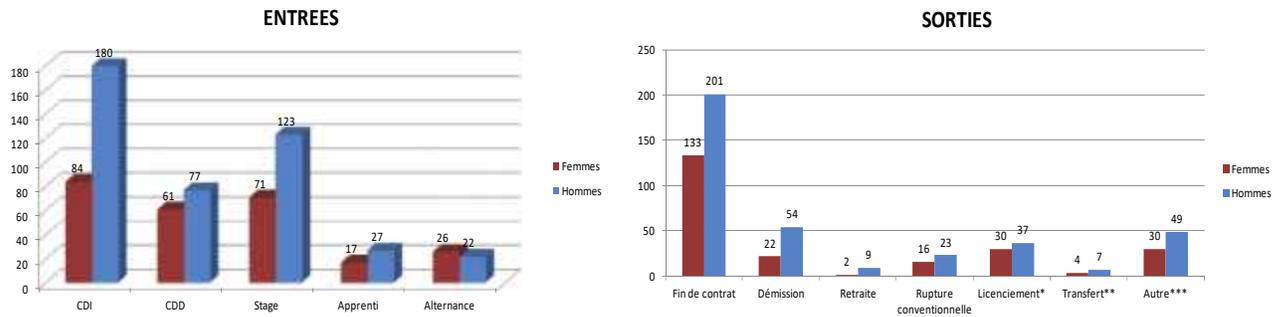
La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (86,91 % des effectifs totaux).

Il est par ailleurs constaté que les CDD ont légèrement baissé passant à 5,40% des effectifs en 2016 contre 6,31% en 2015.



Entrées et Sorties

Il est constaté que le nombre d'entrées est légèrement supérieur à celui des sorties sur l'année. Les démissions restent la première cause de sortie, comme l'année dernière.



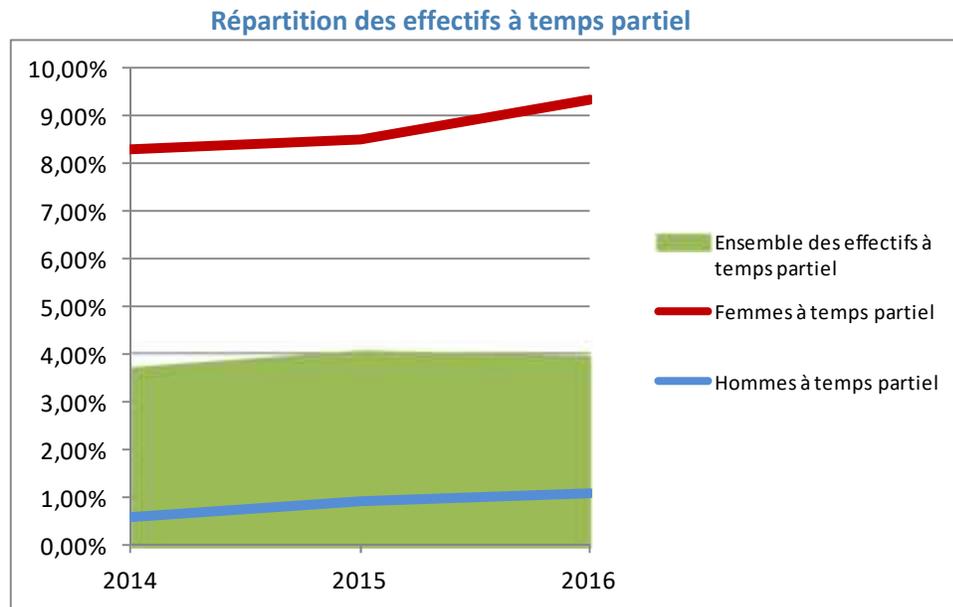
* y compris négociés

** fusions, mutations

*** rupture de la période d'essai, mobilité, décès

Durée du travail

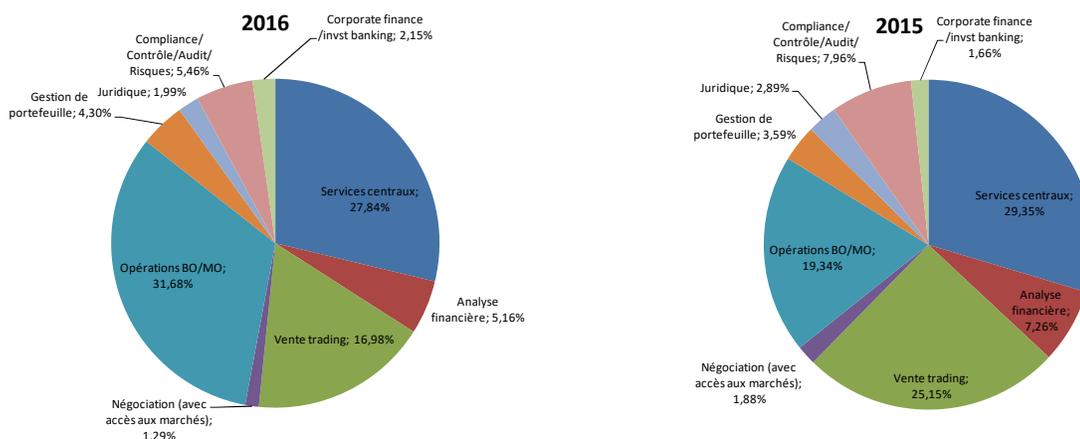
Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (96,02% des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant principalement des femmes. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés (0,45 % des effectifs).



Métiers

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait notamment apparaître une poursuite de la diminution des effectifs dans les domaines des services centraux, d'analyse financière et de la vente trading. En revanche, les fonctions de gestion de portefeuille, de corporate finance et des opérations BO/MO continuent de progresser.

On note que sur 12 ans la négociation a subi une forte chute (1,29% en 2016 contre 10,84% en 2004) notamment en raison de la digitalisation.



Formation

Les plans de formations ont légèrement diminué, puisque 1,27% en moyenne de la masse salariale est consacré à la formation professionnelle contre 1,41% en 2015.

Aménagement du temps de travail

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 86% des entreprises ayant répondu).

Accidents du travail

Il est constaté une diminution du nombre d'accidents du travail (0,97% des effectifs contre 1,92 % en 2015), y compris dans les trajets domicile - travail.

Bourse des emplois

Il a été créé, en janvier 2011, sur le site de l'AMAFI (www.amafi.fr) une rubrique « Bourse des Emplois » où figurent les candidatures du personnel ayant fait l'objet d'un licenciement pour motif économique, ainsi que les offres d'emploi des entreprises adhérentes.

Nous comptabilisons 49 CV et 15 offres d'emploi mises en ligne depuis sa création.